

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE LUNDI 8 FÉVRIER 2020, À 19 H 00, À L'HÔTEL DE VILLE SITUÉE AU 635, 5^E RUE À MURDOCHVILLE.

Sont présents :

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers :

Poste no 1 : Martin Pelletier, maire-suppléant
Poste no 3 : Pierre-Marie Smith
Poste no 5 : Jean-Pierre Chouinard
Poste no 6 : Léonie Ste-Croix Blondin

Sont présents par téléphone :

Le conseiller :

Poste no 2 : Dawn Eden

Et :

Le directeur général & secrétaire-trésorier : Louis Ochou

Est absent :

Le conseiller :

Poste no 4 : Daniel Fournier

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 00.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. **VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.**
2. **LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**
3. **LECTURE ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.**
4. **SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.**
5. **LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 19 JANVIER AU 9 FÉVRIER 2021, EXCLUANT LES DÉPÔTS SALAIRES.**
6. **LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 JANVIER 2021.**
7. **RAPPORT D'ACTIVITÉS.**
8. **CORRESPONDANCE.**

9. OFFRE D'ACHAT POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 621, 2^E RUE.
10. OFFRE D'ACHAT POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 536-538, 5^E RUE.
11. OFFRE D'ACHAT POUR LE TERRAIN SITUÉ AU 707, 3^E RUE.
12. VENTE D'UN TERRAIN À MONSIEUR DENIS LABARRE - RÉF. : RÉOLUTION 20-105.
13. OFFRE DE SERVICE POUR LE PROCESSUS D'EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.
14. PELLE MÉCANIQUE.
15. APPUI AU PROJET DE LOI C-213 - LOI ÉDICTANT LA LOI CANADIENNE SUR L'ASSURANCE MÉDICAMENTS.
16. EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE.
17. ANNULATION D'INTÉRÊTS.
18. PAIEMENT DE LA FACTURE F2944 DE CHRISTIAN L'ITALIEN, ARPENTEUR GÉOMÈTRE INC.
19. NOUVEAU SERVEUR POUR LE SERVICE ADMINISTRATIF.
20. ACHAT DE BACS À VIDANGES ET À RECYCLAGE.
21. ACHAT DU LOT 5856981 SITUÉ AU COIN DE LA 7^E RUE ET DE L'AVENUE WILFRID-DOUCET.
22. COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE POUR LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS.
23. DEMANDE DE REPORT DE LA DATE DE PRODUCTION DE L'ÉTUDE DE VULNÉRABILITÉ DES SOURCES D'EAU POTABLE.
24. VENTE DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 512-514, 7^E RUE.
25. AFFAIRES NOUVELLES.
 - A)
 - B)
 - C)
26. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC.
27. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR PIERRE-MARIE SMITH
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté avec l'ajout au point 25 - AFFAIRES NOUVELLES - de l'élément suivant :

- A) POINTS D'INFORMATIONS (PARC À CHIENS, VACANCES, TARIFICATION CENTRE SPORTIF,

DÉNEIGEMENT AU CENTRE DE PLEIN AIR DU LAC YORK, INTERNET HAUTE VITESSE, SÛRETÉ DU QUÉBEC ET COVID).

ET le retrait des points suivants :

13. OFFRE DE SERVICES POUR LE PROCESSUS D'EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.

17. ANNULATION D'INTÉRÊTS.

3. LECTURE ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.

Le procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 janvier 2021 est déposé.

Suite à ce dépôt,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 janvier 2021 soit et est adopté tel que présenté.

4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, revoit avec les membres du Conseil les points majeurs des procès-verbaux des assemblées antérieures.

5. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 19 JANVIER AU 9 FÉVRIER 2021, EXCLUANT LES DÉPÔTS SALAIRES.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Louis Ochou, soumet pour approbation des membres du Conseil, le bordereau des déboursés pour la période du 19 janvier au 9 février 2021, excluant les dépôts salaires, qui s'élève à 65 068,95 \$.

Suite à cette présentation,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le bordereau des déboursés pour la période du 19 janvier au 9 février 2021 soit et est accepté sous réserve de vérification par les membres du Conseil et par les vérificateurs externes.

Les chèques 2102 à 2107, les dépôts directs 396 à 414 ainsi que les prélèvements 345 à 353 confirment le paiement des déboursés pour la période du 16 décembre 2020 au 18 janvier 2021 et totalisant le montant de 65 068,95 \$.

6. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 JANVIER 2021.

Le rapport des revenus et dépenses au 31 janvier 2021 est soumis pour approbation des membres du Conseil. Le rapport des revenus et dépenses au 31 janvier 2021 se lit comme suit :

Revenus :

Au 31 janvier 2021 : 17 382,16 \$

Dépenses :

Au 31 janvier 2021 : 101 705,25 \$

Suite à cette présentation,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, MADAME LÉONIE
STE-CROIX BLONDIN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le rapport des revenus et dépenses au
31 janvier 2021 soit et est accepté sous réserve
de vérification par les membres du Conseil et par
les vérificateurs externes.

7. RAPPORTS D'ACTIVITÉS.

Les rapports du directeur général et secrétaire-
trésorier ainsi que du Service Incendie sont
déposés.

8. CORRESPONDANCE.

Aucune correspondance n'est déposée.

**9. RÉSOLUTION 21-013- ACHAT POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE
AU 621, 2^E RUE.**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la
résolution 21-002, les deux (2)
proposeurs ont été contactés
pour être invités à déposer une
nouvelle offre.

CONSIDÉRANT QU' une seule offre fut déposée à
nouveau, soit celle de 7 500 \$
de madame Nathalie Lavoie et
monsieur Jean-Louis Sylvestre.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MARTIN
PELLETIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte de céder à
madame Nathalie Lavoie et monsieur Jean-Louis
Sylvestre la propriété située au 621, 2^e Rue et
ce, pour la somme de 7 500 \$.

QUE le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, et
le directeur général et secrétaire-trésorier,
monsieur Louis Ochou, soient et sont autorisés à
signer les documents relatifs à cette
transaction.

**10. RÉSOLUTION 21-014 - OFFRE D'ACHAT POUR LA
PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 536-538, 5^E RUE.**

CONSIDÉRANT l' offre d'achat reçue pour la
propriété terrain située au 536-
538, 5^e Rue, au montant de
5 000 \$.

CONSIDÉRANT QUE cette propriété est inhabitée
depuis plusieurs année, son état
actuel ainsi que les travaux à
effectuer afin de la rendre
habitable.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte l'offre d'achat de 5 000 \$ de madame Nathalie Lavoie et de monsieur Jean-Louis Sylvestre, pour l'acquisition de la propriété située au 536-538, 5^e Rue.

QUE le maire, madame Délicsa Ritchie Roussy, et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Louis Ochou, soient et sont autorisés à signer les documents relatifs à cette transaction.

11. RÉSOLUTION 21-015 - OFFRE D'ACHAT DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 707, 3^E RUE.

CONSIDÉRANT la résolution 21-004.

CONSIDÉRANT QUE madame Desrochers-Perrault a retiré sa demande d'achat du 707, 3^e Rue.

CONSIDÉRANT QUE madame Caroline Bouchard et monsieur Philippe Côté Jacques ont déposé une offre pour l'achat du terrain situé 707, 3^e Rue.

CONSIDÉRANT QUE madame Bouchard et monsieur Côté-Jacques sont en processus d'acquisition de la propriété située au 540, avenue Wilfrid-Doucet.

CONSIDÉRANT QUE la ligne de terrain du 707, 3^e Rue est très proche de la résidence située au 540, avenue Wilfrid-Doucet.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MARTIN PELLETIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte de vendre à madame Caroline Bouchard et monsieur Philippe Côté-Jacques le terrain situé au 707, 3^e Rue et ce pour la somme de 900 \$.

QUE le maire, madame Délicsa Ritchie Roussy, et le directeur général et greffier, monsieur Louis Ochou, soient et sont autorisés à signer les documents relatifs à cette transaction.

12. RÉSOLUTION 21-016 - VENTE D'UN TERRAIN À MONSIEUR DENIS LABARRE - RÉF. : RÉSOLUTION 20-105.

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 20-105 la Ville de Murdochville acceptait de vendre à monsieur Denis Labarre le terrain situé au 637-639, avenue des Curés-Allard.

CONSIDÉRANT QU' entre temps, et par erreur, la résolution 20-154 attribuait le

même terrain à madame Anaïs Tremblay et monsieur Vincent Bédard.

CONSIDÉRANT QUE le processus notarié de vente avec madame Tremblay et monsieur Bédard est complété et que la propriété est désormais la leur.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Denis Labarre a manifesté un regain d'intérêt pour l'acquisition d'un terrain à Murdochville.

CONSIDÉRANT QU' une proposition de terrain fut faite à monsieur Labarre pour une acquisition.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Labarre a manifesté son intérêt pour le terrain situé au 645, avenue des Pionnières au coût 1 100 \$.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, MADAME LÉONIE STE-CROIX BLONDIN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte l'offre d'achat de 1 100 \$ pour l'acquisition du terrain situé au 645, avenue des Pionnières .

QUE les clauses exposées à la résolution 21-001 ne soient pas tenues en compte pour cette transaction.

QUE le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Louis Ochou, soient et sont autorisés à signer les documents relatifs à cette transaction.

13. OFFRE DE SERVICE POUR LE PROCESSUS D'EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

14. RÉSOLUTION 21-017 - PELLE MÉCANIQUE.

CONSIDÉRANT l'âge avancé de la pelle du service des Travaux publics.

CONSIDÉRANT les dépenses faites au cours de l'année 2020 sur la pelle mécanique s'élèvent à 55 030,93 \$.

CONSIDÉRANT les travaux urgents de creusage pour réparer entre autres des fuites d'eau sur le territoire de Murdochville.

CONSIDÉRANT QUE l'estimation des travaux pour réparer la pelle mécanique s'élève entre 5 000 \$ et 6 000 \$ (estimation plus précise en cours).

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
PIERRE-MARIE SMITH
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville fasse faire les
réparations nécessaires à la pelle mécanique afin
de la rendre fonctionnelle.

**15. RÉSOLUTION 21-018 - APPUI AU PROJET DE LOI C-213
- LOI ÉDICTIONNANT LA LOI CANADIENNE SUR L'ASSURANCE
MÉDICAMENTS.**

CONSIDÉRANT le projet de loi C-213 - Loi
édictionnant la Loi canadienne sur
l'assurance médicaments.

CONSIDÉRANT QUE cette loi est une nouvelle
mesure législative fédérale
avant-gardiste fondée sur les
recommandations du Conseil
consultatif concernant la mise
en oeuvre d'une assurance
médicaments et inspirée de la
Loi canadienne sur la santé.

CONSIDÉRANT QUE cette loi précise les conditions
et les critères que les régimes
d'assurance médicaments provin-
ciaux et territoriaux doivent
respecter pour être admissible à
un financement fédéral.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, MADAME LÉONIE
STE-CROIX
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville appuie
officiellement le projet de loi C-213 - Loi
édictionnant la Loi canadienne sur l'assurance
médicaments.

**16. RÉSOLUTION - EMBAUICHE D'UN NOUVEAU POMPIER
VOLONTAIRE.**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Pierre-François Aubé
s'est montré intéressé à faire
partie de l'équipe de pompiers
volontaires.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Aubé est prêt à suivre
la formation Pompier 1.

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur
intérimaire du service Incen-
dies, monsieur René Robinson,

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
PIERRE-MARIE SMITH
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE monsieur Pierre-François Aubé soit et est
embauché à titre de pompier volontaire et ce, à
compter du 10 février 2021.

17. ANNULATION D'INTÉRÊTS.

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

18. RÉSOLUTION 21-020 - PAIEMENT DE LA FACTURE F2944 DE CHRISTIAN L'ITALIEN, ARPENTEUR GÉOMÈTRE. INC.

CONSIDÉRANT QUE Christian L'Italien, arpenteur-géomètre, fut mandaté par la Ville de Murdochville pour procéder à l'arpentage du lot 6 368 974 du cadastre du Québec.

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont maintenant terminés puisque le plan cadastral a été officialisé au cadastre en date du 21 janvier 2021 et que les documents d'arpentage primitif ont été officialisés au Registre du domaine de l'État.

CONSIDÉRANT la facture F2944 de Christian L'Italien, arpenteur-géomètre, au montant de 3 607,25 \$, taxes incluses, pour lesdits travaux d'arpentage.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le paiement de la facture F2944 de Christian L'Italien, arpenteur-géomètre, au montant de 3 607,25 \$, taxes incluses pour des travaux d'arpentage, soit et est donné.

19. RÉSOLUTION 21-021 - NOUVEAU SERVEUR POUR LE SERVICE ADMINISTRATIF.

CONSIDÉRANT QUE l'actuel serveur du service administratif de la Ville a plusieurs années et ne répond plus aux exigences minimales des logiciels municipaux afin que ceux-ci puissent fonctionner à leur maximum.

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues, à savoir :

- PG solution au montant de 7 752,53 \$
- MYG informatique au montant de 4 018,75 \$

CONSIDÉRANT les spécifications techniques demandées afin d'avoir un serveur fonctionnel à la fin de l'opération d'acquisition d'un serveur.

CONSIDÉRANT QUE la soumission de MYG informatique n'est pas complète.

CONSIDÉRANT QUE la soumission de PG Solution est complète et répond à toutes les exigences de la Ville.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte l'offre de la firme PG Solution au montant de 7 752,53 \$ telle que décrite à la soumission déposée.

20. RÉSOLUTION 21-022 - ACHAT DE BACS À VIDANGES ET À RECYCLAGE.

CONSIDÉRANT QUE l'inventaire de bacs à vidanges et à recyclage est bas.

CONSIDÉRANT la facture de 7 815,47 \$, taxes incluses, de la firme USD Global pour 28 bacs à vidanges et 28 bacs à recyclage.

CONSIDÉRANT QUE les bacs à vidanges sont vendues au coût payé, plus taxes et livraison.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MARTIN PELLETIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le paiement de la facture de 7 815,47 \$, taxes incluses, de la firme USD Global pour 28 bacs à vidanges et 28 bacs à recyclage, soit et est donné.

21. RÉSOLUTION 21-023 - ACHAT DU LOT 5856981 SITUÉ AU COIN DE LA 7^E RUE ET DE L'AVENUE WILFRID-DOUCET.

CONSIDÉRANT la demande de monsieur François Paillé pour l'acquisition du lot 5856981 situé au coin de la 7^e Rue et de l'avenue Wilfrid-Doucet.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Paillé et son épouse, madame Édith Viens, ont acquis récemment la résidence adjacente à ce terrain, soit le 708, 7^e Rue.

CONSIDÉRANT QUE ce terrain était anciennement un stationnement et qu'il ne permet pas la construction d'une résidence compte tenu de sa grandeur et du fait qu'il n'y a pas de branchement aux services d'aqueduc et d'égout qui s'y rend.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MARTIN PELLETIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte de vendre à madame Édith Viens et monsieur François Paillé le lot 5856981 situé au coin de la 7^e Rue et de l'avenue Wilfrid-Doucet et ce, pour la somme de 900 \$.

QUE le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Louis Ochou, soient et sont par les présentes autorisés à signer les documents relatifs à cette transaction.

22. RÉSOLUTION 21-024 - COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE POUR LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Murdochville est en processus d'élaboration de la politique familiale et des aînés et de la Politique municipalité amie des aînés (MADA).

CONSIDÉRANT QU' une des exigences du ministère responsable des aînés et des proches aidants est l'adoption d'une résolution de la Ville qui autorise la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage.

CONSIDÉRANT QUE le mandat du comité de pilotage est de réaliser l'ensemble des activités relatives à la démarche, d'identifier les enjeux et déterminer les priorités d'actions des politiques, de faciliter la circulation de l'information au sein du réseau de chacun des membres du comité et dans la communauté, de recommander l'adoption des politiques et de ses plans d'action à la Ville de Murdochville et de s'assurer qu'un mécanisme de suivi des politiques soit mis en place.

CONSIDÉRANT QUE ce comité est évolutif et peut se modifier en cours de mandat.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, MADAME LÉONIE STE-CROIX BLONDIN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville adopte la composition du comité de pilotage de la politique familiale et des aîné(e)s formé de :

- Jean-Pierre Chouinard - élu responsable des dossiers aînés
- Dawn Eden - élue responsable des dossiers familles
- Julie Pariseau - M.R.C. La Côte-de-Gaspé - responsable administrative du dossier Politiques familiales et aînés
- Sylviane Pison - chargée de projet - Politique familles et aînés
- Elsa Cotton - Centre d'action bénévole les Hauts-Bois
- Robert Lapointe - Milieu de vie des aînés
- Joanie Cloutier - Directrice école des Prospecteurs
- André Morin - Club de l'Âge d'Or Les Montagnards et milieu de vie des aînés
- Sophie-Anne Beauchemin - Maison des Jeunes La Cellulose

23. RÉSOLUTION 21-025 - DEMANDE DE REPORT DE LA DATE DE PRODUCTION DE L'ÉTUDE DE VULNÉRABILITÉ DES SOURCES D'EAU POTABLE.

CONSIDÉRANT la résolution - 20-150 -
VOLET I DU PROGRAMME POUR UNE
PROTECTION ACCRUE DES SOURCES
D'EAU POTABLE.

CONSIDÉRANT la requête des professionnels
d'obtenir un délai supplémen-
taire (jusqu'au 1^{er} décembre
2021).

CONSIDÉRANT QUE la date limite de production de
l'étude de vulnérabilité des
sources d'eau potable était
fixée au 1^{er} avril 2021.

CONSIDÉRANT QUE le fait de reporter la date
limite de production de cette
étude de vulnérabilité permet-
trait à la Ville de s'assurer
de ne pas être pénalisée par la
perte d'une portion de la
subvention qui lui a été
octroyée, de s'assurer que les
professionnels concernés soient
en mesure de respecter leur
code de déontologie dans la
réalisation des études, de
s'assurer de la qualité des
livrables qui seront remis, de
s'assurer de la poursuite des
mandats de recherche en eau
souterraine jugés prioritaires
parallèlement à l'avancement
des mandats d'analyse de vulné-
rabilité.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, MADAME DAWN
EDEN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville demande au MELCC de
reporter la date de production et de remise de
l'étude de vulnérabilité des sources d'eau
potable du 1^{er} avril 2021 au 1^{er} décembre 2021.

**24. RÉSOLUTION 21-026 - VENTE DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE
AU 512-514, 8^E RUE.**

CONSIDÉRANT la résolution 20-142 par
laquelle la Ville de Murdoch-
ville accepte de vendre à
monsieur Pierre Trudel la
propriété située au 512-514,
7^e Rue.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Pierre Trudel demande
que la propriété soit vendue à
la compagnie 9424-0322 Québec
inc., à monsieur Charles
Mompain, monsieur Luc Désy et
monsieur David Simoneau.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MARTIN
PELLETIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la propriété située au 512-514, 7^e Rue soit
vendue à la compagnie 9424-0322 Québec inc., à

monsieur Charles Mompain, monsieur Luc Désy et monsieur David Simoneau.

25. AFFAIRES NOUVELLES.

A) POINTS D'INFORMATIONS (PARC À CHIENS, VACANCES, TARIFICATION CENTRE SPORTIF, DÉNEIGEMENT AU CENTRE DE PLEIN AIR DU LAC YORK, INTERNET HAUTE VITESSE, SÛRETÉ DU QUÉBEC ET COVID).

- Parc à chiens : Il y a eu des discussions pour la création d'un parc à chiens. Dès le printemps, des démarches visant l'aboutissement de ce projet seront entreprises.
- Tarification : En cette période de pandémie, une tarification spéciale pourrait être adoptée dans l'éventualité d'une ouverture de la patinoire pour y accueillir des groupes dites bulles.
- Déneigement au Centre de plein air du lac York : Une solution devra être trouvée afin de régler la problématique existante entre les propriétaires de chalets de villégiature et les motoneigistes.
- Internet haute vitesse : ON veut connaître la possibilité d'avoir internet haute vitesse sur le territoire du Centre de plein air du lac York.
- Covid et Sûreté du Québec : On discute du dossier à la Covid et des actions de la Sûreté du Québec sur le territoire de Murdochville.

26. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC.

Les questions posées reçoivent une réponse du maire, madame Délisca Ritchie Roussy.

27. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est déclarée fermée. Il est 20 h 15

DÉLISCA RITCHIE ROUSSY
Maire

LOUIS OCHOU
Directeur général et
secrétaire-trésorier